



CHARTRE WI-FI LPO LE GARROS

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DU RESEAU WI-FI LORDI (PORTAIL CAPTIF)

1

Cette charte Wi-Fi est un complément à la charte informatique signée par tout élève inscrit au LPO Le Garros (document dossier d'inscription).

Elle est destinée à tout utilisateur d'un appareil (ordinateur personnel, LoRdi, téléphone portable, montre connectée, etc.) situé dans la zone Wi-Fi LoRdi et pouvant se connecter à ce réseau.

Ce complément doit obligatoirement être signé par l'utilisateur et par le représentant légal de l'utilisateur si celui-ci est mineur.

MODALITE DE CONNEXION

La connexion au réseau Wi-Fi LoRdi s'effectue à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe strictement personnel et confidentiel. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de le sécuriser et de le modifier régulièrement.

Les précisions techniques sont consultables sur l'ENT dans la rubrique : «la presentation-du-lycee/les-reglements/reglements/Tutoriel_wifi_lordi»

"Lycée LPO Le Garros - Auch"

Contrôle d'accès



Identifiant

Mot de passe

Authentification

Sécurité des Systèmes d'Information

- Ce contrôle a été mis en place pour assurer réglementairement la traçabilité, l'imputabilité et la non-répudiation des connexions.
- Les données enregistrées ne pourront être exploitées que par une autorité judiciaire dans le cadre d'une enquête.
- Votre activité sur le réseau est enregistrée conformément au respect de la vie privée.
- Ces données seront automatiquement supprimées au bout d'un an.
- Cliquez [ici](#) pour changer votre mot de passe ou pour intégrer le certificat de sécurité à votre navigateur





CONDITIONS D'UTILISATION

Lorsque l'utilisateur se connecte au réseau Wi-Fi LoRdi, en plus de respecter la charte numérique du LPO Le Garros, il s'engage également à :

- ne pas récolter ou collecter d'informations concernant des tiers sans leur consentement ;
- ne pas diffamer, diffuser, harceler, traquer, menacer quiconque, ni violer les droits d'autrui ;
- ne pas créer une fausse identité ;
- ne pas diffuser ou télécharger tous les éléments (logiciels ou autres) protégés par les droits de propriété intellectuelle, à moins qu'il ne détienne lesdits droits ou qu'il ait reçu toutes les autorisations nécessaires ;
- ne pas adresser de message indésirable ni effectuer de spamming ;
- ne pas adresser de message électronique comprenant des propos injurieux, diffamatoires, obscènes, indécents, illicites ou portant atteinte à tout droit, notamment les droits de la personne humaine et à la protection des mineurs ;
- ne pas accéder à des sites internet à caractère pornographique, obscène, indécent, illicite ou portant atteinte à tout droit, notamment les droits de la personne humaine et à la protection des mineurs.
- ne pas transmettre de virus, cheval de Troie, bombe logique ou tout autre programme nuisible ou destructeur pour des tiers et/ou d'autres utilisateurs ;

Il appartient à l'utilisateur de vérifier qu'il dispose des équipements matériels, logiciels (antivirus à jour...), navigateurs lui permettant d'utiliser le service.

TRAÇABILITE DES OPERATIONS INFORMATIQUES

L'ensemble des services utilisés génèrent « des fichiers de traces », qui est un historique des actions effectuées par les utilisateurs.

Ces fichiers conservent notamment :

- Les heures de connexion
- Les identifiants de la connexion (adresse IP, adresse mac de l'ordinateur)
- Les services utilisés (protocoles)
- La bande passante utilisée

Ces fichiers peuvent être utilisés pour un usage technique. Ils peuvent servir en effet à remédier aux dysfonctionnements des services ou systèmes informatiques utilisés.

Le LPO le Garros s'engage à ne pas transmettre les données recueillies dans le cadre de l'inscription au réseau Wi-Fi LoRdi, à ne pas divulguer les informations de connexions (pages internet, date et heure de connexion et déconnexion) collectées lors de l'utilisation du réseau Wi-Fi LoRdi par l'utilisateur et à respecter les correspondances privées reçues ou transmises par l'utilisateur sur son réseau et/ou sur le réseau Internet.

2



L'utilisation du Wi-Fi LoRdi à l'internat

L'élève pourra se connecter au réseau Wi-Fi LoRdi depuis l'internat sous certaines conditions et uniquement dans une plage horaire définie de : 7h30 à 22h00.





Il peut être fait exception à cette règle de confidentialité dans les limites autorisées par la loi, à la demande des autorités publiques et/ou judiciaires ou pour toute recherche sur des flux ne respectant pas la présente charte. De plus, depuis le décret du 24 mars 2006, relatif à la conservation des données des communications électroniques, ces « traces » doivent être conservées pendant un an. Dans le cadre d'une procédure judiciaire ces fichiers doivent pouvoir être mis à la disposition de la justice « pour les besoins de la recherche, de la constatation et de la poursuite des infractions pénales »

RESPONSABILITE ET LIMITATIONS DES USAGES

Le non-respect des engagements énoncés aux différents paragraphes de cette charte Wi-Fi peut constituer dans certains cas des infractions de nature pénale. **L'utilisateur est le seul responsable de tout préjudice direct ou indirect, matériel ou immatériel causé à des tiers du fait de l'utilisation du réseau Wi-Fi LoRdi.**

En cas de non-respect des engagements et responsabilités édités ci-dessus, le LPO Le Garros pourra procéder à :

- Un avertissement de l'utilisateur concerné ;
- Une suspension du compte personnel, avec une interdiction temporaire d'accès au réseau Wi-Fi LoRdi (CDI, foyer, etc.) en dehors des impératifs fixés dans le cadre d'un cours ;
- Une suppression du compte avec interdiction permanente d'accès au réseau Wi-Fi LoRdi (CDI, foyer, etc.) en dehors des impératifs fixés dans le cadre d'un cours ;
- Des sanctions disciplinaires (blâme, mesure d'exclusion, etc.) ;
- Des poursuites civiles et pénales en cas d'infraction aux dispositions légales.

Le LPO Le Garros ne saurait être tenu pour responsable des contenus accessibles par le réseau Wi-Fi LoRdi et des dommages qui peuvent naître de leur utilisation.

L'utilisateur (et son représentant légal si l'utilisateur est mineur) reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des dispositions de cette charte Wi-Fi LoRdi et s'engage à les respecter dans leur intégralité à partir du moment où la case « » est validée et que le code et le mot de passe pour l'accès au Wi-Fi lui est remis.

3



En acceptant votre login et votre mot de passe, vous vous engagez à respecter cette charte.

La signature de cette charte ne dispense aucunement des dispositions développées dans le règlement intérieur et dans la charte numérique disponibles sur l'ENT dans la rubrique : « [la presentation-du-lycee/les-reglements/reglements-2](#) »

